

FERMETURE DE LA CHASSE

Saison 2009/2010 (source Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais)

Communiqué sous réserve d'erreurs, omissions, modifications.

GIBIER SEDENTAIRE

- Grand gibier – 28 février 2010
- Perdrix rouge – 31 janvier 2010
- Faisan – 31 janvier 2010
- Lapin – 14 février 2010
- Etourneau – 14 février 2010

Rappel :

- Lièvre – 22 novembre 2009
- Perdrix grise – 22 novembre 2009

OISEAUX DE PASSAGE ET GIBIER D'EAU

HEURES DE FERMETURE :

Chasse à la hutte : minuit

Colombidés, turdidés, bécasse : heure du coucher du soleil

Gibier d'eau : heure du coucher du soleil + 2 heures maximum (chasse à la passée)

FERMETURE LE 31 JANVIER 2010

Canards de surface : colvert, chipeau, pilet, siffleur, souchet, sarcelle d'été, sarcelle d'hiver.

Rallidés : foulque macroule, poule d'eau, râle d'eau.

Limicoles : barge à queue noire, barge rousse, bécasseau maubèche, bécassine des marais, bécassine sourde, chevalier aboyeur, chevalier arlequin, chevalier combattant, chevalier gambette, courlis cendré, courlis corlieu, huîtrier pie, pluvier doré, pluvier argenté, vanneau huppé.

Alaudidés : alouette des champs.

FERMETURE LE 10 FEVRIER 2010

Canards plongeurs : eider à duvet, fuligule milouin, fuligule milouinan, fuligule morillon, garrot à œil d'or, harelde de miquelon, macreuse noire, macreuse brune, nette rousse.

Oies : cendrée, des moissons, rieuse.

Colombidés : pigeon biset, pigeon colombin, pigeon ramier.

*Turdidés : merle noir, grive litorne, grive musicienne, grive mauvis, grive draine.

****La chasse aux turdidés ne peut être pratiquée à compter du deuxième dimanche de janvier qu'à poste fixe matérialisé de main d'homme.***

FERMETURE LE 20 FEVRIER 2010

Caille des blés, bécasse des bois, tourterelle turque, tourterelle des bois.